

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit: Regard Actions (Part U)

Code ISIN/AMF : FR0010190215

Nom de l'initiateur du PRIIP : PRO BTP FINANCE ; site web de l'initiateur du PRIIP : www.probtpfinance.com

Appelez le 01 49 54 40 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de PRO BTP Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

PRO BTP Finance est agréée en France sous le numéro : GP 97083 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés:17/03/2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Fonds d'Investissement à Vocation Général (FIVG)

Durée

Cet OPC a été créé le 17 juin 2005 pour une durée de 99 ans.

Objectifs

Classification AMF : Actions des pays de l'Union européenne

Le fonds a pour objectif de dégager sur la durée de placement recommandée une performance annuelle nette de frais, supérieure à celle de l'indice EuroStoxx 50 (cours de clôture), dividendes réinvestis. La stratégie de gestion utilisée consistera à piloter une allocation d'actifs entre différents OPC actions. Le fonds pourra être investi à plus de 20 % de son actif net en OPC, qu'ils soient OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français.

A partir d'une allocation cible qui privilégiera pour une large part la zone euro (indicateur de référence EuroStoxx 50), l'arbitrage entre les différents supports disponibles se fera en fonction des anticipations sur le potentiel respectif des différents marchés actions sous-jacents. A ce titre, l'ensemble des OPC actions gérés par PRO BTP FINANCE (OPC Actions des pays de l'Union européenne, OPC Actions de pays de la zone euro, OPC Actions internationales et OPC Diversifiés) pourra servir de support d'investissement dans le cadre de l'allocation.

L'indicateur de référence est l'EuroStoxx 50, représentatif des 50 plus grandes capitalisations de la zone euro. Le cours de clôture constitue le cours de référence. Cet indicateur de référence est calculé dividendes réinvestis.

Le fonds pourra avoir recours temporairement à des emprunts d'espèces en vue de gérer des décalages de dates de valeur. Ces opérations auront un caractère accessoire.

Le fonds est classé article 6 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le fonds capitalise ses revenus.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque vendredi avant 15 heures 30, exécutées sur la base de cette valeur liquidative et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la valeur liquidative calculée le vendredi suivant.

Investisseurs de détail visés

Ce fonds est destiné à des investisseurs recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de l'OPC.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui les aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

La part U de ce fonds servira principalement de support en unités de compte de contrats d'assurance vie de la SAF BTP VIE pour des investisseurs particuliers en recherche d'un produit d'épargne à moyen / long terme.

La part de ce fonds ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. person", selon la définition de la réglementation américaine "FATCA".

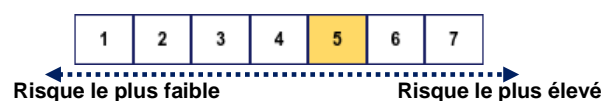
Nom du dépositaire : CACEIS BANK : Adresse Postale : 12, place des Etats-Unis CS 40083 92549 Montrouge Cedex

De plus amples informations sur le fonds, une copie du prospectus du fonds ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de PRO BTP FINANCE – 7 rue du Regard - 75006 PARIS

La valeur liquidative de la part est calculée tous les vendredis. En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative est alors calculée le jour de bourse précédent.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7 qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque

Pas de risques complémentaires.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce FIA dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés sont des illustrations utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane du fonds au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € | | | |
|---|--|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 1 560 € | 1 000 € |
| | Rendement annuel moyen | -84,36 % | -36,90 % |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 870 € | 8 140 € |
| | Rendement annuel moyen | -21,34 % | -4,02 % |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 130 € | 11 900 € |
| | Rendement annuel moyen | 1,32 % | 3,54 % |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 13 840 € | 15 530 € |
| | Rendement annuel moyen | 38,39 % | 9,20 % |

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre avril 2014 et avril 2019. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre octobre 2012 et octobre 2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI PRO BTP FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et le rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 euros sont investis.

| Investissement : 10 000 € | | |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| Coûts totaux | 537,05 € | 733,89 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5,39 % | 1,48 % chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,02 % avant déduction des coûts et de 3,54 % après cette déduction.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 500,00 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0,00 € |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,33 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 31,35 € |
| Coûts de transaction | 0,06 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 5,70 € |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0,00 € |

Aucune commission de souscription ne sera prélevée dans le cadre des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits auprès de la SAF BTP VIE.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée [minimale requise] : 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour ce FIA, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts selon les modalités décrites dans la partie "En quoi consiste ce produit ?", sans frais ni pénalités.

La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement du fonds et du maintien de son niveau de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, un courrier peut être adressé par voie postale à PRO BTP FINANCE- Service Réclamation, 7, rue du Regard -75294 PARIS CEDEX 06.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet, rubrique « Réclamation ». www.probtpfinance.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les informations relatives aux performances passées du fonds ainsi que les calculs des scénarios de performances sont disponibles sur le site PRO BTP à l'adresse : <https://www.probtp.com>

La responsabilité de PRO BTP FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.